

À l'attention des commissions du personnel et des commissions d'entreprise de l'usine Swissmetal de Reconvilier

Dornach, le 21 décembre 2005

Chers membres des commissions,

Nous avons bien reçu votre lettre du 16 décembre qui a retenu toute notre attention. Le Conseil d'administration est en principe prêt à dialoguer directement avec les commissions. Mais pour cela, il faut qu'un essai de négociation sérieux ait tout d'abord eu lieu avec la direction. Nous pensons qu'une discussion avec les autorités bernoises et le Conseil d'administration ne doit correspondre qu'au dernier maillon d'un processus, c'est-à-dire qu'elle doit avoir lieu que lorsqu'il a été clairement établi qu'un accord direct entre les commissions et la direction est impossible.

La direction a essayé d'ouvrir le débat avec vous et vous a proposé de dialoguer. Vous avez d'abord accepté, puis refusé, car nous nous opposons au fait d'exclure les commissions de Dornach du débat.

Dans une entreprise totalement intégrée, nous ne pouvons pas tolérer une démarche individuelle d'un site sur une question aussi importante. Nous avons aujourd'hui une organisation de direction unique, y compris dans le domaine industriel. De plus, le point 5 du protocole d'accord concerne également explicitement l'usine de Dornach – elle y est mentionnée clairement. D'autre part, nous ne voyons pas comment la présence des commissions de Dornach pourrait limiter, voire perturber la discussion sous quelque forme que ce soit.

Pour toutes ces raisons, nous persistons à exiger:

- (a) que les commissions des deux usines prennent part à la discussion sur le protocole d'accord et,
- (b) que la négociation et la recherche de solution soient entreprises tout d'abord au niveau de la direction, le Conseil d'administration et les politiques devant être sollicités si nécessaire que dans un deuxième temps si nécessaire.

Nous vous prions donc de bien vouloir revoir votre position sur ces deux points. Le Conseil d'administration a demandé à Messieurs Brendel et Furrer de reprendre contact avec vous au mois de janvier 2006 et de mener le débat. Nous aimerions souligner que nous continuons à nous engager pour le protocole d'accord et que nous voulons chercher une solution qui respecte son esprit de base.

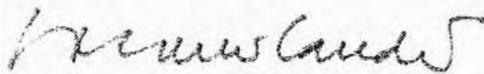
2.

Par ailleurs, nous ne partageons pas votre avis sur certains points évoqués dans votre lettre et nous aimerions contredire quelques-unes de vos affirmations:

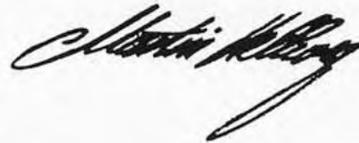
- Les récentes orientations de Swissmetal ne signifient pas un affaiblissement du site de Reconvilier mais au contraire son renforcement dans le cadre d'un groupe Swissmetal intégré et plus compétitif.
- Le plan d'investissements de CHF 25 mio., s'il se concentre sur le finishing, permettra bien plus que l'entretien de l'usine: la mise en place d'importantes capacités et de moyens techniques supplémentaires.
- Nous réfutons votre reproche qui est d'accuser la direction de l'entreprise d'exercer des pressions ou des représailles.
- Monsieur Rebstein nous a quitté de sa propre volonté. Il a communiqué son départ le 14 novembre dernier.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir accepter la discussion avec la direction au mois de janvier et vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes et une très bonne année 2006.

Veillez agréer, Chers membres des commissions, nos salutations distinguées.



Dr. J. Friedrich Sauerländer
Président du Conseil d'administration



Martin Hellweg
Délégué du Conseil d'administration et CEO